BARDUSCH

Société à Responsabilité Limitée au capital de 155 000 Euros
Siège social : 1A rue de Marienthal
67240 BISCHWILLER
391 162 971 RCS STRASBOURG

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt mai, à 14 heures 30,

L'associée unique de la Société a réuni une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Est représentée :
- La société BI BARDUSCH HOLDING GMBH, titulaire de 10 167 parts sociales en pleine propriété,

Seule associée de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Emmanuel RUCH, en sa qualité de gérant non associé.

Monsieur Julien MILET et Monsieur Xavier DUFLOT, gérants non associés sont présents.

Madame Marie-Noëlle MAGAR, représentant la société M2A, Commissaire aux Comptes a été régulièrement convoquée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.
En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 23 412 Euros.
En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 925 873,58 Euros en totalité au compte « Report à Nouveau ».
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les opérations qui y sont énoncées.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associée unique et le président de séance.

BI BARDUSCH HOLDING GMBH	***Mr Emmanuel RUCH***
	

Copie conforme

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BARDUSCH — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 1A rue de Marienthal 67240 BISCHWILLER — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 9 1 1 6 2 9 7 1 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	39 507	AG	36 800	2 706
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	200 000	AO		200 000
	Constructions	AP	2 247 188	AQ	216 986	2 030 201
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9 438 722	AS	4 587 757	4 850 965
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 757 708	AU	902 560	855 148
	Immobilisations en cours	AV	84 651	AW		84 651
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	82 213	BI		82 213
	TOTAL (II)	BJ	13 849 990	BK	5 744 104	8 105 886
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	34 529	BM		34 529
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	16 738 413	BU		16 738 413
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 743 823	BY	18 313	3 725 509
	Autres créances (3)	BZ	91 565	CA		91 565
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	87 915	CG		87 915
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	101 305	CI		101 305
	TOTAL (III)	CJ	20 797 552	CK	18 313	20 779 238
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	34 647 543	1A	5 762 418	28 885 125

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL BARDUSCH — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 155 000)	DA	155 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	15 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	11 046 454
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 925 873
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	530 575
	TOTAL (I)	DL	13 673 402
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	275 000
	Provisions pour charges	DQ	22 926
	TOTAL (III)	DR	297 926
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 273 069
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 001 054
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 348 044
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 277 879
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	12 336
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 411
	TOTAL (IV)	EC	14 913 796
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 885 125

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	10 834 725
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	565 807

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Logiz Cafe
1.0.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SARL BARDUSCH — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	52 962 856	FB		FC	52 962 856	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	7 880 945	FH	627 866	FI	8 508 811	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	60 843 802	FK	627 866	FL	61 471 668	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	1 945 155	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	930 816	
	Autres produits (1) (11)					FQ	15 262	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	64 362 903	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	45 303 130	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(97 646)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	146 615	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 883	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 100 290	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	369 551	
	Salaires et traitements*					FY	5 447 323	
	Charges sociales (10)					FZ	1 916 950	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)					GA	2 541 972	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	9 032	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	487 232	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	61 227 335	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 135 568	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	950	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	82	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 032	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	369 397	
	Différences négatives de change					GS	94	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	369 492	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(368 459)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 767 108	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SARL BARDUSCH — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 161
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	125 750
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	102 506
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	244 418
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	53 175
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	52 308
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	105 483
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	138 935
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	293 539
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	686 632
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	64 608 355
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	62 682 481
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 925 873

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	920 018
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

M2A
MAGAR AUDIT
& ASSOCIÉS

BARDUSCH

Société à Responsabilité Limitée au capital de 155.000,00 €

1A, Route de Marienthal

67240 BISCHWILLER

RCS STRASBOURG B 391 162 971
SIR : 391.162.971.00025 / 9601A

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur le Bilan et les Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2024

M2A
MAGAR AUDIT
& ASSOCIÉS

BARDUSCH

Société à Responsabilité Limitée au capital de 155.000,00 €

1A, Route de Marienthal

67240 BISCHWILLER

RCS STRASBOURG B 391 162 971
SIR : 391.162.971.00025 / 9601A

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'Assemblée Générale,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société BARDUSCH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations,nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION SPECIFICQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIETE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

STRASBOURG, le 2 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes,
MAGAR AUDIT ET ASSOCIES

Marie Noëlle MAGAR



Annexe 1 : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	39 507	36 801	2 706	6 251
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	200 000		200 000	200 000
Constructions	2 247 188	216 986	2 030 202	2 110 959
Installations techniques, matériel et outilla	9 438 722	4 587 757	4 850 965	4 901 709
Autres immobilisations corporelles	1 757 708	902 560	855 148	811 228
Immob. en cours / Avances & acomptes	84 652		84 652	7 870
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	82 213		82 213	79 087
ACTIF IMMOBILISE	**13 849 991**	**5 744 104**	**8 105 887**	**8 117 104**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	34 529		34 529	37 413
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	16 738 413		16 738 413	16 640 767
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 743 823	18 314	3 725 509	4 269 349
Fournisseurs débiteurs	33 195		33 195	43 107
Personnel	3 190		3 190	2 002
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	55 180		55 180	92 615
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	87 916		87 916	743 912
Charges constatées d'avance	101 306		101 306	97 666
ACTIF CIRCULANT	**20 797 553**	**18 314**	**20 779 239**	**21 926 831**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**34 647 543**	**5 762 418**	**28 885 125**	**30 043 935**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
DOCUMENT CONTRÔLÉ

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	155 000	155 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	15 500	15 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	11 046 454	9 794 270
Résultat de l'exercice	**1 925 874**	**1 252 185**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	530 575	478 267
CAPITAUX PROPRES	**13 673 403**	**11 695 221**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	275 000	375 000
Provisions pour charges	22 926	25 433
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**297 926**	**400 433**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 273 070	8 985 400
Emprunts et dettes financières diverses	1 054	1 359
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 000 000	3 000 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 348 045	3 986 143
Dettes fiscales et sociales	2 277 880	1 940 754
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 336	34 625
Produits constatés d'avance	1 412	
DETTES	**14 913 796**	**17 948 281**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**28 885 125**	**30 043 935**

MZA SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES DOCUMENT CONTRÔLÉ

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	52 962 857	55 151 958
Production vendue	8 508 812	7 910 010
Chiffre d'affaires	**61 471 669**	**63 061 969**
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	2 891 235	3 272 853
Total	**64 362 904**	**66 334 822**
CHARGES		
Achats de marchandises	45 303 131	51 743 591
Variation de stock (m/ses)	-97 646	-2 111 147
Achats de m.p & aut.approv.	146 616	292 548
Variation de stock (m.p.)	2 883	10 512
Autres achats & charges externes	5 100 291	4 928 781
Impôts, taxes et vers. assim.	369 552	303 362
Salaires et Traitements	5 447 323	4 778 033
Charges sociales	1 916 950	1 671 763
Amortissements et provisions	2 551 004	2 117 725
Autres charges	487 232	461 927
Total	**61 227 336**	**64 197 096**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 135 568**	**2 137 726**
Produits financiers	1 033	1 219
Charges financières	369 492	202 875
RESULTAT FINANCIER	**-368 459**	**-201 656**
RESULTAT COURANT	**2 767 109**	**1 936 070**
Produits exceptionnels	244 419	
Charges exceptionnelles	105 483	52 466
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**138 936**	**-52 466**
Participation des salariés	293 539	181 144
Impôts sur les bénéfices	686 632	450 275
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 925 874**	**1 252 185**

M2A SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES DOCUMENT CONTRÔLÉ

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL BARDUSCH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 28 885 125 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 925 874 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2014-03 du 5 juin 2014, ainsi qu'à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
* Constructions : 20 à 30 ans
* Installations techniques : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 5 ans

I.N.2.A SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES DOCUMENT CONTRÔLÉ

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les

Règles et méthodes comptables

immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale et si elles sont libellées en monnaie étrangère font éventuellement l'objet d'une provision pour pertes de change.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 3,5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La SARL BARDUSCH a facturé à la société mère BI BARDUSCH HOLDING GMBH un montant total de 473 160.41 € au titre du nettoyage du stock.

I.R.2.A. DOCUMENT CONTRÔLÉ CONSEIL ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	39 507			39 507
Immobilisations incorporelles	**39 507**			**39 507**
- Terrains	200 000			200 000
- Constructions sur sol propre	2 247 188			2 247 188
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 435 647	2 262 172	1 259 097	9 438 722
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 253 626	79 740	11 696	1 321 670
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	327 103	108 935		436 038
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 870	76 782		84 652
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**12 471 434**	**2 527 629**	**1 270 792**	**13 728 271**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	79 087	3 126		82 213
Immobilisations financières	**79 087**	**3 126**		**82 213**
ACTIF IMMOBILISE	12 590 028	2 530 755	1 270 792	13 849 991

IN2A DOCUMENT CONTRÔLÉ COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 256	3 545		36 801
Immobilisations incorporelles	**33 256**	**3 545**		**36 801**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	136 230	80 757		216 986
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 533 938	2 312 916	1 259 097	4 587 757
- Installations générales, agencements aménagements divers	532 705	94 269	11 696	615 279
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	236 795	50 485		287 281
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**4 439 668**	**2 538 427**	**1 270 792**	**5 707 304**
ACTIF IMMOBILISE	4 472 924	2 541 972	1 270 792	5 744 104

M2A DOCUMENT CONTRÔLÉ DU COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 018 907 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	82 213		82 213
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 743 823	3 743 823	
Autres	91 565	91 565	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	101 306	101 306	
Total	**4 018 907**	**3 936 694**	**82 213**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
CLIENTS DOUTEUX	18 314
TOTAL	**18 314**

M2A DOCUMENT CONTRÔLÉ DU COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 154 999,98 euros décomposé en 10 167 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 167	15,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 167	15,25

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	478 267	52 308		530 575
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**478 267**	**52 308**		**530 575**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		52 308		

M2A DOCUMENT CONTRÔLÉ COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	375 000,00		100 000,00		275 000,00
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	25 432,92		2 506,86		22 926,06
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**400 432,92**		**102 506,86**		**297 926,06**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			102 506,86		

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision Médailles du Travail	22 926		
Provision Litiges	275 000		

M2A DOCUMENT CONTRÔLÉ LE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 913 796 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	565 807	565 807		
- à plus de 1 an à l'origine	5 707 263	1 628 192	3 415 450	663 621
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 054	1 054		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 348 045	3 348 045		
Dettes fiscales et sociales	2 277 880	2 277 880		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 012 336	3 012 336		
Produits constatés d'avance	1 412	1 412		
Total	**14 913 796**	**10 834 726**	**3 415 450**	**663 621**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 614 681			

M2A DOCUMENT CONTRÔLÉ COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES A RECEVOIR	274 885
INT.COURUS S/EMPRUNTS	4 746
AGIOS COURUS NON ECHUS	18 488
PROVISION CONGES PAYES	432 406
PROV. H. MODULATION	33 742
PROV. COMMISSIONS	1 653
PROV.PRIMES OBJECTIF	136 400
DETTES PROV. PART. SAL.	293 539
REMBOURSEMENT FRAIS	5 403
CHARGES SUR CP ET PRIMES	251 271
CE	3 048
ETAT CHARGES A PAYER	86 840
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	11 734
Total	**1 554 155**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES D'AVANCE	101 306		
Total	**101 306**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 412		
Total	**1 412**		

M2A DOCUMENT CONTRÔLÉ COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	5 692 740	627 866	6 320 607
Ventes de marchandises	52 962 857		52 962 857
Produits des activités annexes	2 188 205		2 188 205
TOTAL	60 843 802	627 866	61 471 669

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraires de certification des comptes : 26 000 euros

M2A DOCUMENT CONTRÔLÉ COMMISSARIAT AUX COMPTES

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	241 262
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	*500 000*
NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE BANQUE POPULAIRE	*1 000 000*
HYPOTHEQUE EMPRUNT ACHAT NOUVEAU BATIMENT	*1 155 848*
NANTISSEMENT EMPRUNT BNP PARIBAS	*922 933*
LETTRE D'INTENTION AVEC ENGAGEMENT DE SUBSTITUTION EMPRUNT BECM BARDUSCH HOLDI	*1 634 569*
LETTRE D'INTENTION AVEC ENGAGEMENT DE SUBSTITUTION BARDUSCH HOLDING GMBH	*1 989 166*
Autres engagements donnés	7 202 516
Total	**7 443 778**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 241 262 euros

M2A DOCUMENT CONTRÔLÉ COMMISSARIAT AUX COMPTES

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	155 000	155 000	155 000	155 000	155 000
Nombre d'actions ordinaires	10 167	10 167	10 167	10 167	10 167
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	39 890 266	40 329 899	52 780 499	63 061 969	61 471 669
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	3 647 266	3 040 744	3 106 693	4 032 613	5 396 052
Impôts sur les bénéfices	433 718	320 733	339 633	450 275	686 632
Participation des salariés	153 000	101 989	121 882	181 144	293 539
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 186 351	933 043	964 823	1 252 185	1 925 874
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	301,03	257,50	260,17	334,53	434,33
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	116,69	91,77	94,90	123,16	189,42
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	121	121	132	150	176
Montant de la masse salariale	3 417 455	3 587 594	3 994 957	4 778 033	5 447 323
Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 249 442	1 263 352	1 431 084	1 671 763	1 916 950

M2A DOCUMENT CONTRÔLÉ COMMISSARIAT AUX COMPTES